

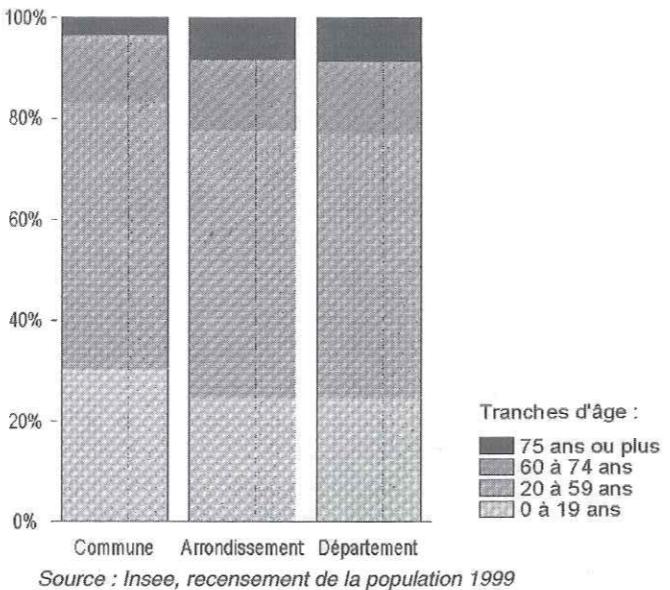
Saint-Ouen-en-Belin



j a n v i e r
— 2 0 0 1 —

Recensement 1999 - St-Ouen-en-Belin

Au 8 mars 1999, Saint-Ouen-en-Belin compte 1 050 habitants (542 hommes et 508 femmes), soit une densité de 69 habitants au km². La population est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 152 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 171 habitants.



Les jeunes et les seniors

Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 318 jeunes de moins de 20 ans représentent 30,3 % de la population alors que cette proportion est de 24,7 % seulement dans le département. A l'opposé, les 35 personnes qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 3,3 % de la population alors que la proportion est de 8,6 % dans le département.

La population active

Parmi les 1 050 habitants de la commune, 511 personnes sont actives : 281 hommes et 230 femmes. Au moment du recensement, 64 de ces actifs cherchent un emploi et 446 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 56 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 390 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 374 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 166 142 personnes. Parmi elles, 19 966 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12 %. Dans le département, le taux de chômage est de 11,5 %.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	511	166 142	240 849
hommes	281	88 911	129 874
femmes	230	77 231	110 975
Population active ayant un emploi	446	145 667	212 279
salariés	390	130 720	187 417
non salariés	56	14 947	24 862
Chômeurs	64	19 966	27 798
Taux de chômage (%)	12,5	12,0	11,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

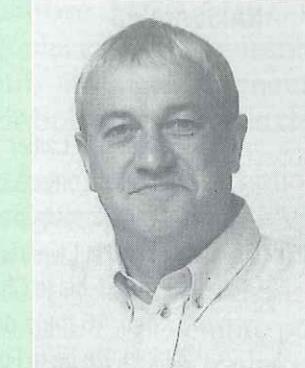
La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	72	360	14
Pourcentage d'actifs travaillant...	16,1	80,8	3,1

Source : Insee, recensement de la population 1999

LE
MOT
DU
MAIRE



Mesdames, Messieurs,

À l'aube de cette année 2001, au nom de tous les membres du Conseil Municipal et de moi-même, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pendant l'année écoulée, le développement démographique de la commune s'est poursuivi ; aussi pour que nous puissions tous vivre dans un cadre de vie agréable, un chantier important a été ouvert, je veux parler de la révision du Plan d'Occupation des Sols.

Un projet vous sera présenté en début de cette année avec je l'espère une approbation par le Conseil Municipal vers l'été.

Par ailleurs, l'ouverture de la 6^{ème} classe s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce aux efforts de tous et je remercie tous ceux qui ont été acteurs de cette opération.

Par contre, le commerce local pose problème, car malgré l'installation d'un salon de coiffure depuis l'été dernier, nous avons eu à déplorer la fermeture de la boucherie.

Pour autant le Conseil Municipal n'est pas resté inactif puisque nous avons mis en place une vente ambulante qui règle en partie l'absence d'une boucherie.

De plus, une réflexion est en cours pour mener à bien une re-dynamisation du commerce ; ce qui veut dire un changement d'affectation de certains bâtiments communaux.

Je souhaite que cette réflexion aboutisse dans les mois à venir.

Enfin, d'autres projets importants existent mais compte tenu des répercussions financières sur le budget, des choix devront être faits pour étaler les dépenses dans le temps.

Telles sont les grandes lignes pour 2001 et les années à venir.

Je terminerai simplement en souhaitant à tous bonne et heureuse année.

Le Maire,
Olivier Pannier



ÉTAT CIVIL 2000

PIRON Valentin
ORGEVAL Clément
HERVE Alexandre
MARTIN Blandine
CORBIN Lola
MARCHAND Orlane
DODIN Ronan
LE SCORNET Constant
SOARES Enzo
ALLARD Cédric
COULON Clarisse
LOISON Océane
LAGEZE Julien
CHEVALIER Janelle
PYRON Corentin
BOURGINE Pierre
GONDARD Kévin
LANCIEN Noah

NAISSANCES

17 mars, le Laitier
22 mars, Longue Lande
6 avril, 32 route de l'Aunay
16 avril, la Lainerie
22 mai, 1 bis le Chemin Vert
23 mai, 16 route de la Rouzière
23 juin, rte de la Fouquellerie
27 juillet, 1 rue de la Forge
3 août, route du Gué
23 août, 10 rési.de l'Aunay
1^{er} septembre, le Chemin Vert
15 septembre, la Lainerie
26 septembre, la Ruauté
7 octobre, 24 route de l'Aunay
22 octobre, 6 rte de l'Aunay
11 décembre, La Foire
11 décembre, La Ménardièr
17 décembre, La Chapinière

MARIAGES

AVRILLON Daniel et GROLLEAU Valérie
FEYBESSE Willy et GOUBIL Hélène
LEFLOCH Thierry et SAUVAGE Annie

1^{er} juillet
2 septembre
28 octobre



DÉCÈS

LOYER Marthe, 95 ans
TOUPIN Robert, 83 ans
TOUCHARD Lucien, 84 ans
BOIVIN Marie, 80 ans
POUSSE Yvette, 73 ans
LAGET Jacky, 56 ans
DUPUY Raymond, 79 ans
TOUCHARD Madeleine, 78 ans
PRUNIER Simone, 79 ans

2 janvier, le Petit Houx
26 février, 26 rue Saint Mamert
6 juin, la Grande Maison
9 juillet, 1 place d'Averton
2 août, 7 route de la Poissonnière
5 septembre, la Nouvelle Chouanne
31 octobre, Mansigné (Sarthe)
5 novembre, la Grande Maison
8 novembre, la Briolette

NOUS AVONS ACCUEILLI EN 2000

Mr et Mme SOARES José
Mr DISSON Francky et M
Mr et Mme CROCHARD Bruno
Mr CHEVALLIER Anthony et Mme SERPIN Amélie
Mr et Mme SEGRETAIN Patrick
Mme LEGEAY Magali
Mr BOIRET Gilles et Mme CHURIN Christelle
Mr GONDARD Thierry et Mme DEROUET Marie-France
Mr et Mme RIOUS Adolphe
Mr LANCIEN Cédric et Mme SELVON Sylvie
Mr RAGUENEAU Jean-Marc
Mr et Mme BOUTTIER Stéphane
Mr et Mme DESCHAMPS Jean-Philippe
Mr et Mme PETROP Laurent
Mr PENARD Pascal
Mr et Mme THEVENOT Stéphane
Mr GAULIN Lucien et Mme FLEURAT Jacqueline
Mr CHALIGNE Thierry
Mr et Mme LECOQ THOMAS
Mr COUTELLE Thierry et Mme CHOPLIN karine
Mr et Mme COURTADON Cyril
Mr et Mme HATON Franck
Mme LEVY Catherine
Mr et Mme TAILLIEU Jean-Marc
Mr LANDAIS Christophe et Mme LEBOUCHER Chrystelle
Mr et Mme HUBERT Mickaël
Mr CABEAU Sébastien et Mme BOISSE Laëtitia
Mr et Mme LAVIER Jean-Pierre
Mr et Mme FAUCONNET Alain
Mr BRAHIM et Mme LECHAT Laure
Mr et Mme ORGEVAL Emmanuel
Mr et Mme CAILLIAU Yohann
Mr BOUGARD Robert
Mr et Mme PATUREAU Patrick
M. et Mme GESLIN Miguel
M CHALIGNÉ Thierry et Mme BRENET Dominique
M. et Mme DODIN Richard

ONT QUITTE LA COMMUNE EN 2000

Mr FONTAINE Michel
Mr et Mme LADUREE Jean-Luc
Mr MARTIN André
Mr CAILLON Jean-François
Mr DROUET Didier
Mr et Mme DUBRAY Jean-Paul
Mr LESIOUR Robert
Mr et Mme RIOLON Roland
Mr PASQUIER Denis
Mr PRUNIER Lionel
Mr et MME BARRIER Yves
Mr et Mme BOUGAS Thierry
Mr et Mme CHARDON Joël
Mr et Mme CRIER Jean-Michel
Mr et Mme MEICHE Olivier
Mr CARFANTAN Marcel et Mme LOOF Anne-Cécile
Melle GAUTIER Florence
Mme PASQUIER Antoinette

Les 100 ans de l'église

Un mardi du 7 juillet 1896 le soir vers 7 heures 15mn, un orage éclate sur Saint Ouen en Belin. La foudre tombe sur le clocher et met le feu à l'église. Un article, paru dans la semaine du fidèle, relate "qu'il a pu être sauvé : vases sacrés et ornements. De l'édifice il ne reste plus que les murs. C'est un épouvantable désastre."

6 novembre 1896 : Approbation de la décision du Conseil Municipal de reconstruire l'église dans un style roman de transition, dans les dépendances du presbytère, l'emplacement de l'ancienne église étant notoirement insuffisant.

10 mai 1897 : Le cahier des charges indique la provenance des matériaux : le granit provient d'Alençon, les pierres de taille proviennent des Charentes (carrières de Saint-Même-Menieux, Nersac, Sireuil et Bompard), le tuffeau de Mayet et de Luché. La charpente est en chêne de Bercé, à "115 F le m³", rendu, équarri à vive arête"...

C'est l'entreprise COLOMBEL de la Chapelle-d'Aligné qui emporte le marché, en raison d'un rabais de 1 % consenti à l'adjudication. Le 30 mai, le Conseil décide de faire ajouter au cahier des charges, l'installation d'un paratonnerre "d'une utilité incontestable après le malheur qui est arrivé".

24 décembre 1899 : La commune vend les tilleuls de la place "car ils nuisent au bon aspect", mais surtout, ils vont permettre de payer le marchand de bois qui a fourni le chantier de l'église.

8 novembre 1900 : Réception des travaux de la nouvelle église par le maire et son conseil, en présence du curé NAIL et de l'entrepreneur Émile COLOMBEL. Le décompte des travaux est fixé à 80 045 F. Mais le 23 décembre pour l'approbation du décompte général des travaux de l'église, il y a des surprises : le devis de 1897 était de 75 313 F, le coût réel est de 88 405 F et les ressources totales sont de 74 032 F ! ... Il y a déficit de 14 373 F.

LES VITRAUX furent conçus par les vitraux peints Carmel et exécutés par A. Bourguin, Successeur, peintre verrier au Mans. Le solde de tout compte est réglé par Mr Le Curé de Saint Ouen le 30 décembre 1903 pour la somme de six mille quatre cent quatre vingt francs, plus un timbre "quittances" de 10 centimes attestant ce paiement.

Les vitraux ont été restaurés en novembre 2000 par l'entreprise AVICE/ALLIOU du Mans, pour un coût de 35 503 F HT, le financement est assuré par :

- * le Conseil Général pour la somme de 7 351 F,
- * le Conseil Régional pour la somme de 7 101 F,
- * le Solde par la commune.



26 novembre 2000 : Commémoration du Centenaire de l'église

TRAVAUX DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ces travaux se sont concentrés pour l'essentiel sur l'école « Claire Fontaine ».

En effet, suite à l'ouverture de la 6^{ème} classe des aménagements étaient nécessaires. A commencer par le dortoir qui, devenu trop exigu imposait une construction neuve.

Ensuite la salle de psychomotricité avait besoin d'un rafraîchissement en peinture.

Par ailleurs, en attendant l'extension de l'école qui se fera dès que l'acquisition de la maison Toupin sera réalisée, la bibliothèque a trouvé sa place provisoirement dans trois bungalows loués à l'année.

Enfin des travaux de remise aux normes électriques ont été réalisés.

Tous ces travaux ont demandé beaucoup d'énergie aux artisans et employés communaux mais grâce à la bonne volonté de tous, les délais ont été tenus et la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Bien sûr, tout ceci à un coût : le montant total des travaux s'est élevé à 340 415 F TTC. Des subventions de l'Etat pour un montant de 28 000 F, du Conseil Général pour un montant de 54 000 F ont diminuées la part communale qui reste néanmoins importante puisqu'elle s'élève à plus de 250 000 F.

Autres travaux, la restauration des vitraux de l'église dont nous avons fêté le centenaire le 26 novembre dernier.

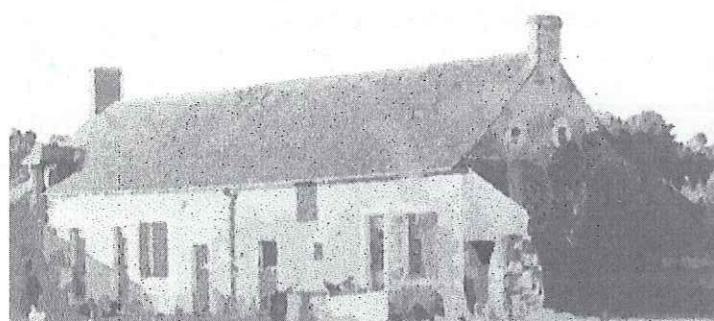
Le coût de cette restauration s'est élevé à 42461 F TTC ; nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 7551 F et du Conseil Régional pour un montant de 7101 F.



Malgré tous ces travaux de bâtiments, il reste beaucoup à faire et nous continuerons sur cette voie pour sauvegarder le patrimoine communal et ainsi permettre à tous les audoniennes et audoniens de vivre dans un environnement agréable et adapté aux besoins de chacun.

Le Maire

AMÉLIORATION DES LOGEMENTS : LES AIDES SONT LÀ



Les travaux concernés

Les travaux de toiture, les ravalements de façade, le remplacement des menuiseries extérieures vont pouvoir bénéficier d'aides financières conséquentes, tout comme les changements de chaudière, la réfection de l'électricité, l'installation de WC, de salles de bains et du chauffage central. Les travaux d'adaptation du logement au handicap sont également concernés, afin de permettre aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile.

Une équipe à votre service

Afin de vous conseiller sur les travaux que vous comptez effectuer et vous aider à monter vos dossiers de demandes de subventions, la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé - Belinois a choisi de travailler avec un bureau d'études du Mans, GEODESYS, qui est associé à un architecte de La Flèche, Rémi Hersant. Ils vous accueilleront ainsi deux fois par mois lors de permanences qui se tiendront sur le territoire de la communauté, ou vous rencontrerez sur rendez-vous ou à domicile. Alors pour tout renseignement, contactez Anne Kerbourc'h, responsable de l'opération, à GEODESYS, au 02 43 39 48 74.

ORDURES MÉNAGÈRES

Où en sommes-nous ?

Cela veut dire que le tonnage de la collecte sélective augmente, toutefois la qualité ne suit pas cette même évolution.

En effet, beaucoup trop encore de containers jaunes (bouteilles, plastiques, conserves, briques alimentaires) sont pollués par des films plastiques, bâches etc. entraînant leurs refus au centre de tri. Il en est de même pour les containers papiers, cartons . La conséquence directe de cette mauvaise qualité est la mise en incinération.

Cela n'est pas bon pour notre budget car le coût de traitement de la tonne d'ordures ménagères est passé de 726 F en 1999 à 801 F ttc en 2000, soit plus de 10% de hausse et que nous réserve 2001 ?

En conclusion, nous sommes sur la bonne voie. Renforçons et améliorons la qualité de la collecte sélective, nous en retirerons TOUS le bénéfice.

Le Vice-Président de la Communauté de Communes Olivier PANNIER

Horaires d'hiver déchetterie

Laigné - St-Gervais

- Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
- Mercredi de 13 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 13 h et 14 h à 18 h

Écommoy

- Lundi de 9 h à 13 h et 13 h 30 à 17 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Vendredi de 13 h à 18 h
- Samedi de 9 h à 13 h

Dates de distribution des sacs marqués :

Samedi 13 et 20 janvier 2001

À la Mairie de 9 h à 12 h

Horaires d'été déchetterie du 01/04 au 30/09/2001

Consulter le journal communautaire courant 2001.

Planning bennes à gros déchets et branchage uniquement DERNIER WEEK-END DU MOIS

27 - 28 Janvier	28 -29 Juillet
24 - 25 Février	25 - 26 Août
24 - 25 Mars	29 - 30 Septembre
28 - 29 Avril	27 - 28 Octobre
26 - 27 Mai	24 - 25 Novembre
23 - 24 Juin	29 - 30 Décembre

ÉQUARISSAGE

Il est confirmé que l'équarissage d'Écommoy est désormais fermé. Pour tout enlèvement d'animaux, il convient de contacter téléphoniquement :

SIFFDA : 02 41 67 58 21

L'enlèvement est gratuit pour tout animal d'un poids supérieur à 40 kg.

Protéger l'environnement et la Santé Publique dans notre commune

Il est important de rappeler que les brûlages d'ordures ménagères et les plastiques sont interdits afin d'éviter les émanations nocives et mal odorantes.

Brûler des plastiques, c'est empoisonner son voisinage et son environnement et s'empoisonner soi-même.

Nous avons constaté avec regret des bouteilles en verre jetées dans les fossés en bordure de routes communales ou de chemins.

La municipalité déplore ces différentes situations et demande à chaque citoyen d'être responsable de ses actes et de faire preuve d'un peu de civisme.

TRAVAUX VOIRIE 2000

L'année 2000 n'a pas été favorable, pour préserver les voiries en bon état, ainsi que les chemins ruraux et pédestres. Faute à la météo qui ne pense qu'à nous envoyer de l'eau !

Travaux Goudronnage :

Sur le VC 102 dit route de Guimaudière, le goudronnage a été fait sur une longueur de 1,7 km environ, ainsi que le reprofilage du CR 30 et 77, mitoyen avec St Biez-en-Belin.

Pose de Bordure :

Afin d'améliorer certains curages, ces travaux seront exécutés en décembre 2000 et janvier 2001. (conditions météo) sur le VC 102-129, CR 30, VC 5, La Rouzière, CR 5, La Lainerie (145 m)

Curage Fossés :

Route de la Fouquellerie, route de la Lainerie, route des rues de Chardonnet, La fui, chemin de l'Hôpital, 6 km environ.

Certains incidents sont regrettables, lors de ces travaux entre riverains et agriculteurs. Toute personne de la Commune qui souhaite de la terre à l'occasion de ces travaux devra passer en mairie pour en faire la demande soit au secrétariat ou au Responsable Voirie. La terre appartient à la Commune et les travaux sont financés par la Commune. Nous avons constaté que certains fossés et entrées de champs sont de nouveaux obstrués, soit par des clôtures ou tous autres matériaux (pieux etc...), cela ne favorise pas les travaux de débroussaillages qui sont faits annuellement. (Une perte de temps coûte de l'argent).

Syndicat intercommunal du Bassin du Rhône

Au cours de l'année le syndicat a procédé au curage du ruisseau des filières entre le VC 32 et le D 307, ainsi qu'à une partie des affluents du "claire fontaine".

Pour 2001, il est proposé au comité syndical de restaurer les ponts de la route de l'aunay et de la route des ardriers sur les filières.

Le syndicat procède du 01.10.2000 au 31.03.2001 à la dératisation en méthode curative sur toutes les communes du bassin.

Travaux prévus pour l'année 2001:

Goudronnage : CR 30 et CR 77 mitoyen avec la Commune de St Biez-en-Belin de la Grande Entrée - au Friches -.

Curage Fossés : Route de la Poissonnière jusqu'à la limite "Laigné" direction les Ardriers ancienne départementale 32 bis.

Route de L'Aulnay : à partir du pont de traversée Ruisseau du Rhône jusqu'au lieudit l'Arcif limite de la Commune de Laigné-en-Belin.

Chemin de la Rouzière :

Travaux d'utilité collective. Nettoyage de l'écoulement d'eau pluviale sur privé, de la station de pompage dit "La Rouzière" jusqu'au ruisseau classé Bassin du Rhône de Clairefontaine. D'autres travaux pourraient être exécutés : exemple réfection de pont sur traversée de route "La Ruauté" et amélioration de curages et tout cela suivant les conditions météo.

Nous espérons votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

William Corvasier

ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

1 Allée de Fontenailles - 72220 ÉCOMMOY

Tél : 02 43 42 68 76. Fax : 02 43 42 65 49

Horaires d'ouverture : 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h

Actualités de l'Espace Rural Emploi Formation :

* Activité Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi ou de formation, mais aussi pour des problèmes de logement, de santé, justice..., un conseiller Mission Locale peut vous recevoir et vous informer en entretien individuel (sur rendez-vous).

* La Mission Locale organise à partir de Novembre un atelier "Savoir être et paraître" à destination des jeunes 16 à 25 ans.

* Pour les jeunes 16 à 25 ans souhaitant s'initier à l'informatique et à l'internet, possibilité d'atelier à la Mission Locale.

* Pour les personnes souhaitant rencontrer un conseiller ANPE, possibilité d'un accueil sur rendez-vous le mardi matin.

* L'EREF met aussi à votre disposition un micro-ordinateur en libre accès afin de vous permettre de frapper votre CV.

* Pour toutes ces activités, inscription à l'EREF.

ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

Nous remercions tous les participants à nos diverses activités de l'an 2000 :

- Loto du 12 février une bonne participation
- Randonnée du 24 septembre sous le soleil.
- Marmite Sarthoise réussie et ambiance assurée avec l'orchestre "Génération" pour la soirée du 28 octobre dernier.



- des bancs, chaises et tables sont toujours à la disposition des associations de la Commune gracieusement ;

- Pour les particuliers, les tarifs sont pour 24 heures
1 table + 2 bancs = 30 F
ou 1 table + 8 chaises = 30 F



À savoir qu'une partie du bénéfice de la location de ce matériel a permis d'illuminer notre village : le bourg en 1999, les bâtiments communaux de la place des Comtes de Belin (pour l'année 2000).

Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous accordent.

Le calendrier 2001

- Loto le 17 mars 2001
- Après-midi détente le 14 Juillet
- Soirée repas le 27 octobre 2001

Composition du bureau :

Présidente : Goulet Jocelyne

Vice-Président : Prunier Lionel

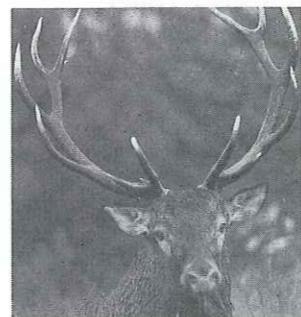
Secrétaire : Barbier Bruno

Trésorier : Levalet Didier

St-Ouen-en-Belin est heureuse de vous présenter tous ses Meilleurs Vœux pour 2001. Le bureau remercie Mr Le

ASSOCIATION U.N.C. - A.F.N.

Maire et le Conseil pour la subvention qu'ils nous accordent. Nous participons au 11 Novembre et au 8 Mai en souvenir de nos camarades disparus.



AMICALE DES CHASSEURS

Vous voulez vous promener, vous détendre, balades en famille et à VTT vous plongeront dans la Forêt de Bercé ou, au détour d'une clairière, vous aurez peut-être la chance d'entendre la magie du brame du cerf.

Le brame du cerf :

L'épaisse forêt de Bercé qui couvre une partie de la Vallée du Loir est le cadre chaque automne jusqu'au 15 octobre environ d'un impressionnant rituel à l'aube comme au crépuscule. Ces nombreux cervidés, d'ordinaire discrets, se mettent à pousser des cris étranges; c'est la saison des amours et du fameux brame des cerfs". C'est un cri qui a pour but de repousser les adversaires". Pour entendre les males se disputer leurs belles, il faut le plus généralement, se lever de bonne heure ou aimer se coucher tard. Pour entendre le brame du cerf en Forêt de Bercé, mieux vaut se faire accompagner par un connaisseur qui saura lier les odeurs et utiliser le sens du vent, ne serait-ce que pour éviter de déranger les animaux.



U. S. S. O. B. Union Sportive St Ouen - ST Biez

Comme tous les ans, le journal de la Commune nous permet de vous présenter le club et de communiquer avec vous.

D'abord un point rapide sur les résultats de la dernière saison.

L'équipe A se maintient en promotion 1^{ère},

L'équipe B reste en 3^{ème} division,

L'équipe féminine pour sa 1^{ère} année a fait une bonne saison.



En ce qui concerne les jeunes, quelques changements cette saison. Nous avons une équipe débutant, poussin, benjamin. Les 13 ans et 15 ans sont intégrés dans le BUC avec Moncé. Les entraînements ont lieu en alternance sur les terrains de St-Ouen et de Moncé. Les 17 ans sont en entente avec Moncé et Laigné.

L'entraînement des jeunes du mercredi après-midi se fait avec le concours de Patrick Foucher, Christian Landais, Dominique Prioul, Cyril Foucher, Mickaël Gelineau, Éric Gendron, Jacky Froger.

Pour les seniors, c'est Patrick Foucher qui assure 2 entraînements par semaine.

L'équipe féminine est entraînée le vendredi soir par Philippe André qui est aussi arbitre pour le club.

Merci pour le travail de ces éducateurs qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Nous remercions tous les commerçants et artisans pour leur participation à l'élaboration de notre calendrier et aux différentes activités.

Pour ce qui est des manifestations 2001 retenez ces quelques dates :

- 10 février : Choucroute
- 8 mai : Tournoi interquartier

A l'occasion de ce bulletin, tous les dirigeants joueuses, joueurs vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2001.

Le Président, Didier Loiseau



KARTING BELINOIS

Le Team vous souhaite une bonne et heureuse année 2001.

Cette année s'est déroulée une opération porte ouverte avec la classe de CM1 de l'ÉCOLE CLAIRE FONTAINE. Ceci avait pour but de faire découvrir le karting aux jeunes audoniens.

Pour la 5^{ème} année consécutive KARTING BELINOIS a participé au TÉLÉTHON KARTING 2000 à Écommoy.

En ce qui concerne le championnat de France d'endurance 2001, nous sommes déjà repartis.

TENNIS



L'Amicale laïque assure la gestion du court de Tennis.

Les inscriptions ont lieu en avril, l'abonnement se fait à l'année avec possibilité d'achat de tickets à l'heure.

Tarif horaire Non abonné

1 Adolescent : 15 F
1 Adulte : 30 F

Tarif horaire avec 1 abonné

1 Adolescent : 10 F
1 Adulte : 10 F

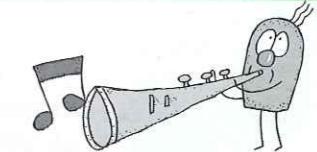
Tarifs 2001

Abonnés

Adolescents - Étudiants : 110 F Caution 100 F

Adultes : 220 F Caution 100 F
Couples : 350 F Caution 150 F

ÉCOLE DE MUSIQUE



Depuis déjà plusieurs années, les communes d'Écommoy, Laigné, St Gervais, Moncé, Teloché et St Ouen donnent aux enfants la possibilité d'apprendre la Musique dans les meilleures conditions. En effet, l'année dernière, dans les locaux d'Écommoy et de Laigné-en-Belin, particulièrement adaptés à la pratique musicale, ce sont plus de 200 enfants et 40 adultes chanteurs qui fréquentaient les cours dispensés par les 18 professeurs.

A partir de cette année, la Communauté de Communes "Orée de Bercé-Belinois" va gérer l'école de Musique, ce qui va permettre également aux enfants de Guécéard, Marigné et St Biez d'avoir accès plus facilement à l'enseignement musical.

Nous accueillons les enfants en éveil musical dès 5 ans (grande section de maternelle).

Avec une vingtaine de concerts et d'auditions par an, l'école de Musique de l'Orée de Bercé-Belinois joue un rôle prépondérant non seulement dans la vie culturelle de la Communauté de Communes mais dans tout le département.

Instruments enseignés : Flûte, Clarinette, Saxophone, Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare, Piano, Orgue, Percussion.

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS :

ÉCOMMEOY : école de Musique
route de Mayet, tél : 02 43 42 10 13

LAIGNÉ : école de Musique
centre Henry Roquet, tél : 02 43 42 23 49

Samedi 20 Janvier à 18 h 30
Salle des Fêtes de St-Ouen
Audition multi-classes

LOUP-Y-ES-TU ?

Avertissement aux lecteurs : Suite de l'histoire des loups du Belinois commencée dans le bulletin municipal de Janvier 2000. Nous retrouvons nos héros imaginaires :

HENRY, métayer de LA GOURDINIÈRE, RAYMOND de la RUAUTÉ (Tenancier) CAMILLE, manouvrier de la BOULAS et GUILLAUME, fermier de COURILLON. Toutes ressemblances avec des personnages vivants ou ayant existés, ne pourraient être que fortuites, mais le contexte historique est aisément vérifiable.

XII

Le 21 MARS 1712. Le printemps est frileux ce matin là. La campagne de Saint OUEN était blanche au lever du jour, et chacun souhaitait que des jours meilleurs s'en viennent. Le Ban des rotations d'assolement de printemps avait été proclamé, mais il n'y avait pas à entrer sur les terres, tellement l'eau était dessus. Depuis la mi-février, l'alternance de la pluie et du gel, désespérait le pauvre monde.

Depuis le terrible hiver de 1709-1710, tout était détraqué et bon nombre de pauvres gens avaient quitté les paroisses du Comté, pour aller s'entasser dans les taudis humides de PONTLIEUE, afin d'essayer de survivre en vendant leurs maigres forces aux manufacteurs, pour du pain. COLBERT, ne voyait que par l'Industrie et le Commerce : Le chanvre prenait la place des cultures vivrières. La forêt regagnait sur les éclaircies pour fabriquer la Marine du Roi, ou faire tourner les verreries et les forges avec le charbon de bois.

Toutes les landes, du BOURRAY à la forêt DOUVRE, de COURBELANDE en Saint BIEZ au Bois MIALE en PONTVALLAIN, fumaient de milles fourneaux ardents. Il suffisait de voir les caravanes de mules batées, chargées de hottes de charbon, converger vers les forges, ou encore la longueur de la procession des charbonniers à Saint THIBAULT, leur Saint patron, pour se rendre compte du nombre de ceux que la terre ne pouvait plus nourrir.

Avec la forêt, revenait le gros gibier et les dégâts sur les cultures. L'impuissance des paysans désarmés et l'abus de pouvoir des petits nobles ruinés s'accrochant à leurs priviléges, et punissant avec hargne les déliés de braconnage, faisaient se serrer les poings au fond des poches, et grandir dans les coeurs, les sentiments haineux.

Voilà sur quoi, roulaient les conversations ce matin là dans le cimetière, autour de l'église de SAINT GERVAIS.

Tous les métayers, fermiers, censiers, tenanciers, laboureurs et manouvriers étaient venus pour conduire en terre, le CHEVALIER FRANÇOIS, ROMAIN, LUC de MESGRIGNY, COMTE de BELIN rappelé à Dieu dans sa 59^e année.

- "Beau titre, vieille noblesse, mais plus de dettes que de biens !" murmura entre ses dents le RAYMOND de la RUAUTÉ.
- "C'est un bel âge pour partir déclara l'HENRY, si j'vas jusqu'à là, y me reste 12 à 13 printemps à vivre".
- "A moins que ce soient des hivers" murmura le pauvre CAMILLE.

XIII - LE LOUP, LE RENARD et LA BELETTE

CAMILLE venait d'être chassé de sa terre de prise au bord du chemin de l'HOPITEAU. Toute la BOULAS venait d'être achetée pour le compte d'un bourgeois du MANS, faiseur de chandelles, et entiché d'idées nouvelles, qui voulait abattre le taillis, drainer les terres et faire des cultures sur billons*.

CAMILLE tira de son paletot élimé, une feuille de papier pliée en quatre et la tendit à GUILLAUME, le fermier de COURILLON, en lui demandant de bien vouloir lire à haute voix. Des quatre compères, GUILLAUME était le seul à savoir lire, les autres savaient juste compter et encore, avec des bûchettes !

GUILLAUME en ânonnant, déchiffra le contrat d'embauche et le règlement des manufactures de cuirs et peaux de PONTLIEUE :

... "N°3 - Se lèveront à 4 heures du matin, depuis les fêtes de Pâques jusqu'à la Saint Michel et travailleront jusque à huit heures du soir, et depuis la fête Saint Michel jusque à Pâques se lèveront à six heures du matin et travailleront jusqu'à dix heures du soir ;

N°4 - Ne pourront demeuré à dîner ou à souper, plus de trois quarts d'heure et à déjeuner et goûter une demie heure, passé lequel temps, les ouvriers se retirent chacun dans leur travail".

* Ban : Proclamation officielle et publique annonçant les travaux de printemps.

Quand la lecture des six articles fut terminée, le RAYMOND ne pu s'empêcher de faire remarquer que : " Il fallait mieux être chien de vénérerie, qu'homme de pelleterie !".

Le bon mot, tomba à plat. CAMILLE, la tête basse répondit : " - C'était ça pour moi, ou prendre le bois et mener les loups, après avoir donner mon âme au diable". Tous se signèrent au milieu des tombes, avant de reprendre le chemin de Sainte ANNE.

Le petit groupe s'arrêta à la GALOPIÈRE, où le meunier servait à boire aux passants. Les tours ruinées de la vieille forteresse de BELIN, se détachaient en ombres chinoises sur le ciel rouge du couchant. "Il va encore frimer au matin" songea l'HENRY.

On commanda un pot de petit cidre, car le vin était rare et hors de prix, depuis la destruction des vignes, par le grand gel, d'y a deux ans.

GUILLAUME, fermier du château, racontait avec une certaine supériorité de ton, les derniers potins glanés chez nos Messieurs du PLESSIS*.

... " Que le roi devenait complètement gâteux et perclus... qu'il s'en allait en petits morceaux à cause de la vérole... et que la MAINTENON en faisait ce qu'elle voulait... que la guerre avec l'Espagne durait à cause d'elle..."

- " LA MAINTENON, on la connaît terriblement bien dans la Province renchérit l'HENRY, c'était-y-pas, la fille ou la petite fille de feu le Marquis d'AUBIGNÉ, qu'avait marié en première noce le Grimault, de sacrifiant de CHANOINE défrôqué de SCARRON* ? Celui, qui s'était fait plumé comme un chapon à la LUNE de PONTLIEUE, un jour de Mardi-gras ?"

- " Pour sûr, ajouta GUILLAUME, même que le SCARRON, quand il a vendu sa charge et sa soutane en 1652, pour mettre dans son lit, la FRANÇOISE, parpaillote fraîchement convertie, qu'avait à peine seize ans, il a écrit un roman "comique" comme y disent au PLESSIS, où ce que not'defunt comte de BELIN*, il est dedans, et qu'il le dénomme pour cacher ses fredeines : LE MARQUIS D'ORSÉ !"

- " C'est pas pour dire reprit le HENRY, en se frappant la tempe de l'index, le SCARRON, il était pt' être Grimault, mais-y-n'en-n'avait la d'dans !"

- " En tous cas, ajouta RAYMOND, c'est pas avec une vieille bigote de septante sept ans, que not'soleil de Roi, va nous faire de la descendance !"

Et tous de rire, en reposant les gobelets vides sur la table du meunier.

* LE PLESSIS : LES COMTES de BELIN résidaient au château du Plessis en St GERVAIS. Construit par François II d'Averton. 1656 : Il fut détruit en 1851.

* SCARRON : PAUL (1610 - 1660).

*BELIN : FRANÇOIS II D'AVERTON.

*MONITOIRE : Annonce publique faite par le prêtre.

XIV- LE LOUP ET LES LOUVETEAUX

La guerre d'Espagne se termina l'année suivante. Le traité d'UTRECHT ne touchait pas au "PRÉ-CARRÉ" du Roi, seul un bout d'Amérique, nommé "ARCADIE" et peuplé de quelques milliers de pionniers défricheurs venus de nos provinces de l'Ouest, passa à l'Angleterre. Mais enfin, la paix était revenue et les affaires allaient reprendre.

Saint OUEN était bien loin de Paris, et quand le roi mourut, il fallu tout le savoir faire, de JEAN TROUILLET, "BACHELIER DE SORBONNE" restant en ÉCOMMEOY, pour expliquer la situation, au monitoire *du dimanche. En effet, LOUIS XIV avait couché sur son testament, pour lui succéder, LOUIS, AUGUSTE DE BOURBON, notre DUC du MAINE, bâtard légitimé, issu des amours du Roi et de Madame de MONTESPAN. Mais, vous pensez bien, que les proches du Roi, voient cela d'un mauvais œil, en particulier son neveu d'ORLÉANS, fils de son frère PHILIPPE. LOUIS XIV l'avait fait exilé de la cour, après son complot pour s'emparer du trône d'Espagne, et il en avait gardé une dent contre son oncle. Aussi, le Roi à peine refroidi, il saisit le parlement et fait cassé le testament au profit de LOUIS, fils du DUC de BOURGOGNE et de MARIE-ADELAÏDE de SAVOIE, - arrière petit fils de FEU LOUIS XIV - alors âgé de 5 ans, ce qui lui permit de revendiquer la Régence !

- " Nous v'là bien, avec un presque Roi de cinq ans qui fait dans ses langes et un régent tuteur débauché et panier percé comme le d'ORLÉANS" grogna le RAYMOND, en apprenant la nouvelle. Et, il savait de quoi il parlait le tenancier de la RUAUTÉ, puisqu'il payait pour sa pièce du "CUL CHAUVE", le Cens au Seigneur de FONTENAILLE, et que ce dernier PAUL FRÉART DE CHANTELOU, Chevalier était entr'autres INTENDANT des maisons et finances de Monseigneur le DUC D'ORLÉANS !

La prédiction du RAYMOND était partagée par tout le petit peuple de la paroisse : "Ceux du TIERS, dont on se moquait comme du quart".

1715 - 1725 : Les dix années qui survirent la mort du Roi, ne furent qu'une longue suite de brimades et de vexations pour les paysans. La grande noblesse brillait à la Cour, brûlant la chandelle par les deux bouts, vendant et hypothéquant : maisons, terres, bêtes et gens, pour tenir leur rang. Mais le petit monde, commençait à se rebiffer et allait en justice : "

* Billons : Système de labour formant des ados, séparés par des DERAYURES.

Dame, le parlement avait bien cassé le testament du roi, alors pourquoi pas... " Quand ce beau monde venait aux champs pour la chasse ou l'hommage... piétiner les récoltes et troussez les filles ou enlever les hommes jeunes pour les armées du Roi... pourquoi pas ester en justice ?

Les petits HOBEREAUX avaient eux, bien du mal à vivre dans leurs manoirs vieillots, comme les MARIDORT très anciens seigneurs de la POISSONNIÈRE, ou encore les MOREAU, les du COUDRAY. Leurs vêtements démodés, leurs perruques longues de l'ancien temps, leurs vieilles manières les désignaient souvent aux sarcasmes des parvenus. Dans leurs cassettes, point d'écus, mais de vieux parchemins et des titres de noblesse remontant aux croisades et confirmant leurs priviléges.

Et cela faisait rire sous cape, quant à la grande messe des Dimanches, ils arrivaient en équipage miteux, poudrés comme des merlans farinés, et se faisaient entr'eux des ronds de jambes, et des balayages de plumets. Ils se rengorgeaient comme des paons déplumés pour appliquer l'étiquette de la préséance féodale, et gagner dans l'ordre de vassalité, leurs bancs de privilège.

XV - LE MENEUX DE LOUPS

1727 - (AVANT de NOËL) - Ce soir là, la veillée avait lieu à LA GOURDINIÈRE, et tous se pressaient sous la voûte étoilée du ciel, pour rejoindre la chaumière du HENRY et y fêter ses 60 ans. L'air était sec, et le gel givrait les haleines dans les moustaches ou au revers des châles d'emmitouflé. Chaque famille, avec son falot convergeait vers la Métairie en frappant du sabot en cadence et en chantant des cantiques de Noël, histoire de se donner du cœur et d'éloigner les puissances de la nuit... car avec la misère, revenaient les mauvais souvenirs du temps des loups, des diables et des sorciers.

Tous étaient là, en demi-cercle pour partager le feu et la lumière. Les visages sortant du froid prenaient des couleurs rubicondes, et l'air embaumait la senteur de résine d'Oribus.

On parla brièvement des choses du temps, de la majorité du Roi LOUIS XV et de son mariage avec une MARIE au nom imprononçable, fille du Roi de POLOGNE et de l'arrivée de l'ÉVÈQUE FLEURY aux affaires. Il paraîtrait même que le Roi, l'avait fait Cardinal ?

Ces généralités expédiées, tous se tournèrent vers le nouveau venu. Il avait parcouru tout le royaume à vendre sa mercerie, avant de venir se fixer dans la paroisse l'an passé, engagé en fermage par un bourgeois manceau, il avait fait bâtir maison à la PETITE BOULAIE, juste au dessus de l'ÉCOBUÉ DU PETIT AUNAY. Il avait pour nom GABRIEL, des yeux bleus myosotis et fut immédiatement baptisé l'ARCHANGE dans un grand éclat de rire, de toute l'assemblée.

Un ex-mercier devait bien avoir des choses à raconter et en plus, sans doute, la manière et le savoir faire, pour vendre ses histoires ; Cette nuit là, il fut question de loups-garous, de Chasses célestes. Quand l'ARCHANGE, commença son récit, les rouets s'arrêtèrent de ronfler, les hommes posèrent au sol, les carcasses des paniers commencés et les enfants se blottirent dans les jupes des femmes.

Les flammes projetaient au mur, la silhouette croche du conteur. Le point d'orgue arriva, quand la lune blanche, fut au droit de l'unique carreau de verre du fenestron et que le cri lugubre d'un loup solitaire, ricocha à l'infini, sur la lande gelée du BOURRAY. Un frisson parcourut l'assistance, l'heure était venue de rentrer chacun chez soi. Tandis que l'on se bourrait les poches de châtaignes brûlantes en guise de chauffrette, l'ARCHANGE distilla avec adresse, les derniers mots de la veillée : " Si vous êtes suivi par un loup. Gagner votre logis, en marchant à reculons, sans le quitter des yeux et en faisant attention à ne point choir ! Arrivé à vot'feu, faudra donner un château de pain à messire loup, et le laisser le manger sur votre seuil, puis à la dernière bouchée, lui mettre en la gueule une miche de 12 livres, qu'il ira immédiatement porter à son meneux vous laissant vie sauve. "

*Question : Tortures

*GUINCHE : Graminée des zones boisées en pins : MOLINIE

*Branle-loquets : Vagabonds qui venaient la nuit "clancher" les postes.

*VINSSAY : Seigneur des Hunaudières.

*Vilain: Expression péjorative désignant les nouveaux nobles et les parvenus.

En rentrant vers COURILLON, le grand GUILLAUME marchait devant, son broc à épines pointé vers la noirceur du chemin. Il disait qu'il ne fallait pas rire des loups, ni des sortilèges de la nuit, ne pas parler du diable ou des sorciers, car les juges du présidial du MANS seraient trop contents de vous soumettre à la question ordinaire* et extraordinaire*, voir de vous prendre ou de vous rouer vif. Personne ne traînait et c'est en groupe serré, qu'ils arrivèrent à la GRANDE MÉTAIRIE.

XVI - L'HOMME EST UN LOUP POUR L'HOMME

L'HIVER 1727 - 1728, fut pire que celui de 1709 - 1710 le vin gela dans les caves, à en faire péter les tonneaux ! Le gibier congelaient sur pied au gîte... Les pins maritimes des landes éclataient comme des gousses de genet, avec le claquement sec d'un coup de fusil... les pauvres mourraient de froid dans leurs grabats de GUINCHE* !

"... Il y a de malheureux habitants qui n'ont qu'un lit de paille et de fougères, soutenus par des pieux, sans linge et sans autres couvertures que leurs haillons, où les pères et mères se couchent avec leurs enfants males et femelles, surtout l'hiver pour se garantir du froid..." Rapport de Rottier de Madrelle à la société royale d'agriculture. 1764.

L'ANNÉE 1728, fut pire encore. On disait à MONCÉ, que si le ruisseau de LUNEROTTE, reprenait son cours avant Noël, l'année serait stérile !

Et bien, le ruisseau n'a pas repris son cours du tout, et est resté désespérément sec toute l'année. Tous les puits et les mares du Belin, furent asséchés, la terre se fendit, comme dans les écritures de l'APOCALYPSE. La chaleur et la sécheresse tuèrent autant de bêtes et de gens que l'Hiver.

La famine s'installa sur le Comté, on mangeait des herbes sauvages, des racines de fougère et du pain de glands... Les loups sortaient du bois, avec eux les malandrins, les gueux et les Branle-loquets*. Le cycle des émeutes de la faim et des répressions sanglantes reprit de manière infernale.

Février 1732 - On brûle sur la pierre à lait, devant la cathédrale du Mans, un homme de 35 ans halluciné par la faim et déclaré : Démoniaque ! En Avril, c'est une femme qui est brûlée vive à la même place, après deux semaines de tortures et de géhenne, pour sorcellerie et empoisonnement !

Avec la guerre de succession de Pologne, que le Cardinal FLEURY, ne sait pas éviter (1733 - 1738), les prix flambent, le "PACTE DE FAMINE" mis en place par les fermiers généraux aux ordres du Roi, implique la réquisition des denrées et des grains, par contrainte par corps, pour nourrir les villes et les villotins ! Tous les intermédiaires font de la surenchère et des prélevements sauvages, les bourgeois et la noblesse de robe se remplissent les poches.

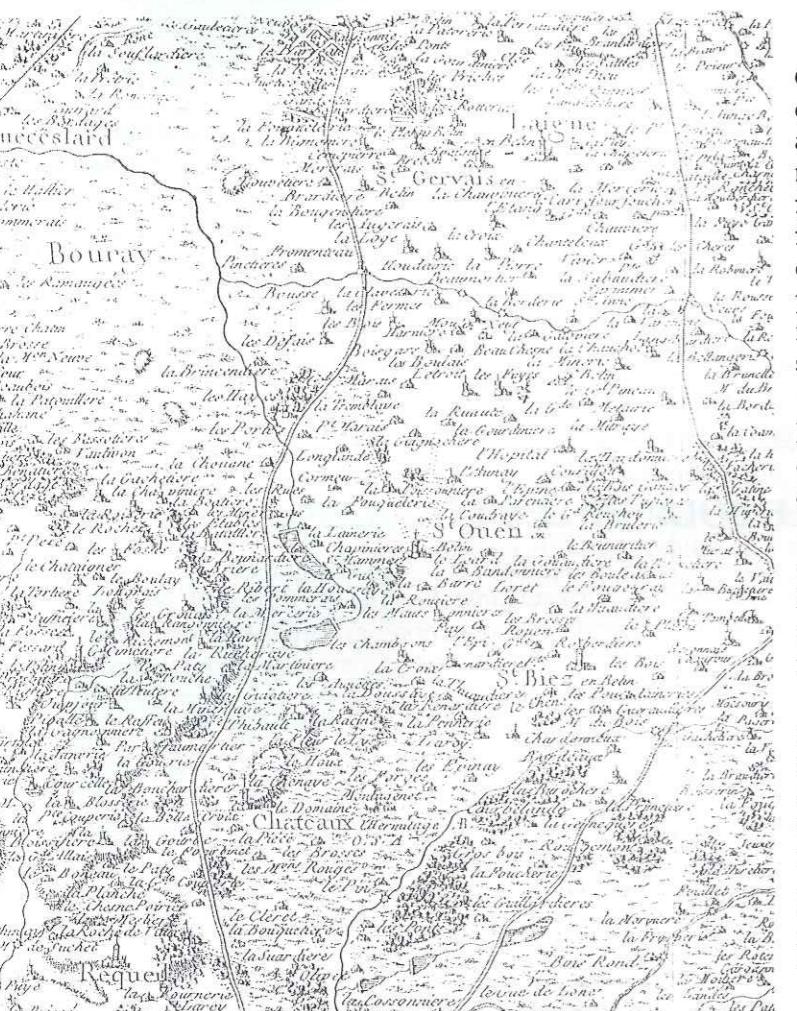
XVII - LES BOURGEOIS A PAS DE LOUP ...

Le Comté, n'échappe pas, aux faiseurs de bonnes affaires et aux spéculateurs, mais comme disait l'HENRY : "Y-Z étaient pas tous si pire", un CHARLES de VINSSAY*, qui introduit la culture du BLÉ D'INDE ou TURQUIE (le maïs) un VERON-DUVERGER, marchand d'étamine, qui sur ses terres d'OUTILLÉ commence à cultiver LA TRUFFE (Pomme de Terre). Enfin, chez nous un ROTTIER de MADRELLE, roturier né le 21 Avril 1706 à MAYET, dans une famille de gens d'affaires, aisés. MARIN ROTTIER, est intelligent et habile, il obtient la tenue du bureau du grenier à sel de MAYET, puis les fonctions d'agent voyer qui le fait entrer dans le cercle des notables. MARIN a l'ambition et n'hésite pas à faire le siège des salons bien en vue près de l'évêché, afin d'obtenir le poste de receveur des décimes du Diocèse.

Petit à petit, la "savonnette à vilain" débarbouille MARIN ROTTIER de sa roture et en 1735, il achète pour 90 000 livres, la charge de secrétaire du Roi, qui l'anoblit et lui apporte d'importants revenus et de nombreux priviléges. MARIN ROTTIER, ajoute à son nom, une particule de liaison avec le toponyme de MADRELLE (nom d'une terre paternelle en MAYET). Il ne lui manque plus que des armoiries : d'AZUR à TROIS FLÈCHE D'ARGENT.

Notre homme, part à la recherche d'un titre, et pour cela espère trouver une héritière de vieille lignée ayant besoin de redorer son blason.

Le 24 JUIN 1737, il épouse au MANS, LOUISE RENÉE DE MARIDORT, fille du CHEVALIER FRANÇOIS II de MARIDORT, seigneur de LUCÉ et officier des vaisseaux du Roi.



Les MARIDORT, furent seigneurs de la POISSONNIÈRE en SAINT-OUEN, depuis la guerre de Cent ans jusqu'en 1596, aussi ROTTIER de MADRELLE, a-t-il la charmante intention de rétablir son épouse dans le vieux fief de L'AUNAY (Aveu* de Pierrot de L'AUNAY 1403) et POLIN, FAY, MONTGUYON et décide d'y faire bâtir maison.

*Aveu : Reconnaissance de vassalité pour un fief - L'AUNAY relève de BELIN.

ROTTIER DE MADRELLE, en commençant cet énorme chantier va employer beaucoup de malheureux, secourir de nombreuses familles et bâtir en même temps que son château : sa légende.

Tous les nouveaux anoblis ne sont pas de cette veine humaniste, ainsi l'ignoble CORBIN de la BAUSSONNIÈRE en MONCÉ :

“Le Sieur CORBIN, écrit Maître AMESLON, curé de MONCÉ, veut s'emparer d'une partie du BOURRAY, limitant sa propriété. Il enlève toutes les brières que les pauvres gens y boivent et cela avec arme à feu, menaçant de casser la tête. Personne ne veut le servir, ny luy, ny sa femme, ny travailler pour eux qu'ils ne payent qu'à coups de baston et en a mis un pauvre charpentier presqu'à la mort ; l'on fut même obligé de lui donner l'extrême-onction.”

XVIII - LES TEMPS SONT DURS : LES LOUPS ONT FAIM

Le HENRY, traîne ses 71 ans, dans le BOIS-GARD, de l'autre côté du PETIT MARAIS, il ramasse des glands de brosse, pour faire du pain. Son broc* à fagot ne le quitte pas, car la beste rode. Plusieurs disent avoir vu, sur PONTVALLAIN, sur les terres de la ROCHE DE VAUX, une énorme bête, griffue, aux oreilles en pointe, dévoreuse de gens. Une sorte de LOUP-CERVIER*, qui vous tombe dessus du haut des arbres et vous déchire tout cru.

La peur est partout, le mal est partout... à VALLON-SUR-GÉE, une bande de loups a parcouru 8 paroisses, attaquant 70 personnes, dont 50 sont mortes de la rage ! À Saint Jean du BOIS, c'est un enfant de 3 ans, qui a été déchiqueté sous les yeux de sa mère.

Plus question d'aller en veillée, plus question de sortir de chez soi. Des rumeurs courrent disant qu'il y aurait aussi des loups à deux pattes avides de sang et de chair fraîche.

La Psychose s'installe et les sorciers, berger, rebouteux, envoûteurs et denoueurs règnent sur l'obscurantisme des consciences.

Les “NOUTS” des fonds perdus de la BASSE-JUDÉE, dans le profond des landes de Saint GERVAIS, sont de ceux-là. Ils sont réputés pour avoir de mystérieux pouvoirs héréditaires de père en fils. On dit qu'ils peuvent se rendre invisibles et faire danser, jusqu'à épuisement, bêtes et gens contre leurs volontés ; On dit qu'ils peuvent voler jusqu'au sabbat à califourchon sur des branches de genévriers. On dit aussi qu'ils mènent les loups. On dit... (à suivre)

Jean-Claude DESPREZ.



RETOUR DE CHASSE AU LOUP
D'après RIEN POORTVLIET

CERCLE DES RETRAITÉS

A l'aube du 3^{ème} millénaire, le Président, le bureau et moi-même, présentons à tous nos adhérents et sympathisants nos Vœux bien sincères pour une très Bonne Année en 2001 et une bonne santé !

Nous déplorons le décès de plusieurs de nos amis adhérents et renouvelons à leur famille respective notre amitié !

Notre nouveau président s'acquitte fort bien de ses nouvelles fonctions alternées avec la Mairie et espérons que ce sera pour la pérennité.



Notre président et son épouse
lors du banquet du 7 octobre 2000

après avoir traversé la Manche en avion en juillet 1909.

Nous sommes descendus à la mine. Quel pénible travail était celui de la mine ; même des enfants de 8 ans y travaillaient. Nous avons vu aussi des carrières de marbre, avons goûté aux “bêtises de Cambrai”, aux pastilles du mineur.

En rentrant, il fallait penser à la rencontre familiale à St Mars, puis aux vendanges en Anjou et préparer le repas annuel des adhérents !

Nous remercions Mr. Le Maire et son Conseil Municipal pour le repas offert aux plus de “65 ans” et la subvention accordée à notre cercle.

Nous invitons les retraités et pré-retraités âgés de “55 ans” et plus à venir se faire inscrire avec nous.

Et bientôt Noël pour déguster les bûches et quelques chocolats toujours appréciés et on ne pourra s'empêcher de penser au 3^{ème} millénaire qui arrivera peu après.

Je renouvelle nos Vœux pour 2001 et que cela apporte bonne santé et plus de joies à tous !

La secrétaire, B. LECLOU.



Nos deux doyennes nées en Mai 1914.
Lors du banquet du 7 octobre 2000



FAMILLES RURALES

Carte Adhérent

- Elle est familiale;

Elle permet outre :

- de s'inscrire aux activités,

- au CSH

- d'accéder au cinéma,

- bourse au vêtements,

- des réductions dans certains magasins et ceci dans toute la France.

CINÉMA

Chaque mois, grâce au ballad-Images, toute la famille peut accéder à un bon film pour 22 F chacun (*prix adhérent*).

Bourse de Puériculture

Cette année, nous l'avons proposé le 2^{ème} week-end d'octobre. Elle a répondu aux besoins de 20 familles. Elle sera renouvelée cette année.



Danse modern Jazz

Vingt cinq enfants se sont inscrits, cette année, aux cours de Dany Radepont, notre effectif grandissant, nous avons pu ouvrir 2 cours le mercredi :

- de 10 h 45 à 11 h 45 pour les débutants,
- et de 11 h 45 à 12 h 45 pour les plus expérimentés.

Les cours de 1999 - 2000, se sont clôturés par un petit spectacle donné lors de la fête de la musique le 21 juin 2000.



Gym enfants

Toujours plus d'enfants, là aussi nous avons deux groupes qui fonctionnent le mercredi après-midi :

3 - 4 ans : 16 h 30 - 17 h 15

5 - 6 ans : 17 h 15 - 18 h 15

animé par Mme Leroux Sylvie, qui canalise leur attention par des jeux et des chants.



Gym adulte

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, Mr Thierry Bourges, anime les cours du mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 où une vingtaine de personnes participent aux échauffements, étirements, travail du dos etc...

ASSOCIATION SOUTIEN À DOMICILE

Cette année 16 familles bénéficient ou ont bénéficié d'une aide au foyer soit avec le concours financier de leur caisse de retraite soit en étant elles mêmes employeurs.

Nous pouvons regretter la politique actuelle du maintien à domicile dont le discours est en discordance avec les aides accordées (caisse de retraite, PSD).

Chaque dossier est un cas particulier, n'hésitez donc pas à vous renseigner près des responsables locaux :

Solange Vaupré 02 43 87 45 97 ou Maguy Bonnin 02 43 87 46 40

ou près de la permanente de secteur dont le bureau "Familles Rurales" est à Écommoy, face à la Mairie tél : 02 43 42 31 55

POUR INFO

Suite à une hospitalisation enfants ou parents, il existe des possibilités d'aide auprès de la Sécurité Sociale ou des mutuelles complémentaires. N'hésitez pas à demander à vos caisses.

Pour les personnes dépendantes, sécurité et confort peuvent être assurés par un prêt de matériel (lit médicalisé, montauban etc...)

Un système "Télé Sécurisé", assure une liaison rapide avec le médecin ou le voisin.

Gym douce

A pied, en voiture ou sur leur vélo, ils arrivent chaque lundi matin, avec le sourire, heureux de se retrouver.

C'est en effet une heure conviviale qu'ils vont vivre avec Sylvie, leur dynamique monitrice.

Chacun effectue les exercices sans contrainte, selon ses possibilités. On y travaille dans la bonne humeur la mémoire, le rythme, la souplesse des articulations. Hommes et femmes de tous âges venez-nous rejoindre. On peut faire quelques séances d'essais. La gym, quand on l'a goûtee on ne peut plus s'en passer !

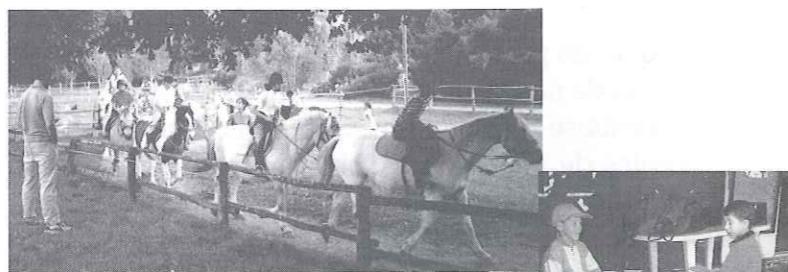
S'inscrire auprès de Mme Evelyne Bulteau: tél : 02 43 87 42 37.



Centre Aéré - Mini-camp

Une quinzaine d'enfants chaque semaine au Centre Aéré, a participé aux activités diverses proposées : bricolage, peinture, piscine, visite Papéa etc..., sous la direction pour la deuxième année de M^{me} Linne Valérie.

Un mini-camp à Beaumont-Pied-Bœuf, où neuf enfants, ont pu faire de l'équitation, des randonnées etc... et une visite à l'observatoire de Beaumont.



STANCA Amitiés Amitié ST-OUEN franco-roumaines

LA ROUMANIE

Le dernier voyage pendant l'été 2000 a permis d'aider comme les années passées les personnes en grandes difficultés, ayant un handicap et de ce fait des revenus plus que modestes. La venue des "français" est toujours attendue avec impatience au cours de l'été.

Les colis de vêtements ont été remis individuellement avec l'aide de Mioara, la directrice de l'école qui est notre relais avec les habitants.

Pour l'école, nous avons apporté des jouets, plus particulièrement pour la maternelle. Avec l'aide de la subvention de notre commune, nous avons fait le nécessaire pour aider l'école dans son installation d'un chauffage pour la classe des petits, car depuis sa réouverture en 98, la classe n'était pas chauffée de l'hiver (qui est froid et long), Mioara se chargeant de la mise en route de l'installation.



La rentrée des classes

Nous sommes les messagers des nombreux remerciements des habitants du village et en particulier des familles dont les enfants scolarisés dans le village vivront un hiver plus confortable dans leur école.

La Roumanie évolue différemment dans les villes et dans les villages. Les routes et les moyens de transport évoluent constamment mais les moyens pour vivre le quotidien restent très difficiles.

Le chômage prend une extension inquiétante dans l'ensemble du pays.

L'été dernier fut très chaud et de ce fait le bord de mer était envahi par les habitants des villes (camping sauvage pour la plupart).

Nous recherchons pour le départ de l'été prochain un fauteuil pour une femme ne pouvant plus se déplacer par ses propres moyens.

Le premier tour des dernières élections présidentielles laisse apparaître une montée de l'extrême droite.

En vous remerciant de l'aide que vous pouvez apporter à STANCA.

Association STANCA ST-OUEN AMITIÉ

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE 1999-2001

Il y a eu 9 candidatures à l'élection des parents au conseil d'école à la rentrée 2000.

Ont été élus : Mesdames WEIBEL Béatrice, HUREAU Manuella, GUILLIN Laurence, FLACHET Chantal, ROCHERON-RICHET Laurence et M. HATON Franck.

Sont suppléants : Mesdames PRIOUL Liliane, COULON Annick et M. TRITZ Frédéric.

LES EFFECTIFS : il y a 141 enfants à l'école Claire-Fontaine répartis comme suit :

	1998 - 1999
Petite et Moyenne Section maternelle Mme Sylvie EVRARD	20 + 5, soit 25
Moyenne et Grande Section maternelle Mme Cécile PUCHE	9 + 18, soit 27
Grande section maternelle + CP M. Michel BEUVIER	6 + 16, soit 22
CE 1 : Mme Christelle THOMMERET et Nathalie CHARPENTIER	21
CE 2 et CM 1 Mme Magali CULLERIER	16 + 6, soit 21
CM 1 et CM 12 M. Hugues PAULOIN	6 + 19, soit 25

Cette année, Monsieur Beuvier est directeur de l'école à la place de Madame Thommeret. De plus, Madame Verbeke Lydie, en congé maternité jusqu'au début mai 2001, est remplacée par Madame Métayer Laure.

● Ouverture de la sixième classe :

Après quelques semaines de doute, nous sommes heureux que nos revendications quant à une sixième classe aient abouti. Le Conseil d'école tient à remercier Mr PANNIER, Maire de St Ouen, les enseignants et les parents d'élèves qui se sont tous mobilisés pour cette ouverture.



Des parents d'élèves dans l'incompréhension

● Extension de l'école :

L'école accueille 141 enfants et les chiffres, d'ici deux ans, montrent un nombre croissant d'élèves. Il faut donc agrandir l'école !

Une solution est fortement envisagée : l'acquisition de la maison de Monsieur TOUPIN jouxtant l'école.

Pour l'instant, la sixième classe est implantée dans la salle de BCD qui, elle, est transférée dans deux bungalows loués par la Commune.

● Les aide-éducateurs :

Mme PASSE Cindy et M.HELLIER David sont toujours présents à Claire Fontaine. Cela permet le dédoublement des classes pour certaines activités (salle BCD, arts plastiques, sports,...) ainsi que l'accompagnement à la cantine scolaire.

● La Classe Découverte :

Du 6 au 14 avril 2000, les CM1 et les CM2 sont partis en Dordogne avec Monsieur Hugues PAULOIN. Les visites étaient basées sur "la découverte" de la préhistoire (grottes) et du Moyen-Âge. Les enfants ont réalisé un diaporama à l'Audonienne pour partager leurs émotions.

Nous remercions : * Madame ROQUILLON et Madame GASNOT pour avoir encadré et accompagné la classe.

* L'Amicale Laïque et la Mairie pour leur participation financière.

● L'Anglais :

Cette année l'enseignement de l'anglais est devenu une matière à part entière pour la classe de CM2. Cette mesure s'étendra aux autres classes dans les années à venir.

● Le Projet d'École :

Le projet sur l'expression écrite, valable 3 ans, est arrivé à son terme. Le nouveau projet sera basé sur les résultats de l'évaluation des CE2 mais il n'est pas encore clairement défini.

● Les travaux : Divers travaux et aménagements ont été réalisés en 1999 - 2000 :

- Toit du bâtiment "maternelle",
- Construction d'un nouveau dortoir,
- Remises aux normes de sécurité des locaux,
- Implantation de deux bungalows,
- Réparation des vélos pour les petits,
- Petits travaux divers.

● Entretien des locaux : Vu l'extension de Claire Fontaine, Madame MEUNIER est secondée par Madame Myriam ROUSSEAU.

● Cantine : Les effectifs sont en hausse. Monsieur PANNIER a mis à disposition un agent communal, Madame Myriam ROUSSEAU pour aider Madame Marie-Christine LEMASSON et pour accompagner les enfants au restaurant scolaire.

● Poux : À vos shampoings !!! Eux aussi ont effectué leur rentrée !!!

● Rappels :

1) Le portail à l'entrée de l'école doit être systématiquement fermé derrière soi !

2) Les parents souhaitant dialoguer avec les enseignants doivent prendre rendez-vous par le biais du carnet de liaison.

3) Aucun médicament ne peut être administré par les enseignants sauf cas de maladie chronique ; dans ce cas, une copie d'ordonnance doit être fournie.

4) Le stationnement aux abords de l'école est réglementé (ligne jaune, interdiction de stationner...) Les parents voudront bien s'y soumettre pour la sécurité de tous.

Le vendredi 22 septembre 2000, Mr Coulon Denis, président de l'association, a passé le relais à Mme Bulteau Evelyne.

Nous le remercions pour ces deux ans passés en tant que Président, pour son travail et son dévouement.

Président d'Honneur : M. PANNIER Olivier

Membres de droit : Mme FACCA,

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Les instituteurs :

- Mr Beuvier Michel, Mme Thommeret Christelle
- Mme Puche Cécile, Mme Évrard Sylvie, Mr Pauloin Hugues
- Mme Cullerier Magali, Mme Charpentier Nathalie

Comme chaque année, c'est dans la joie et la bonne humeur que l'Amicale propose diverses soirées et manifestations qui permettent de financer, en partie ou en totalité, les sorties pédagogiques, les spectacles, les livres, les visites diverses.

Nous vous rappelons que l'association a pour but d'établir un lien entre les familles de l'École, de prolonger l'œuvre scolaire.

Chaque année l'accroissement du nombre d'enfants (141 cette année) multiplie les frais auxquels l'association doit faire face.



29 élèves de la classe de CM1 - CM2 accompagnés de 3 encadrants ont pris le train pour se rendre en Dordogne (Mauzac) dans le cadre d'une classe découverte qui a eu lieu du 6 au 13 avril 2000. Les sorties organisées lors de ce séjour ont permis de visiter des sites en rapport avec l'histoire et la préhistoire. Ce séjour a été rendu possible grâce à la participation de la Mairie, de l'amicale et des parents d'élèves de la classe.



SIVOM SUD OUEST BELINOIS Restaurants scolaires St Biez / St Ouen

Une nouvelle année s'achève, celle-ci a été marquée par une forte augmentation des effectifs aux restaurants scolaires de nos deux communes. Cela est bon signe, elle prouve la vitalité de nos communes.

Bien sûr, cela a des conséquences sur le fonctionnement.

Aussi compte tenu de la charge de travail, le Comité Syndical, dans sa réunion du 19 septembre 2000 a décidé d'apporter une aide à Madame Lemasson lors de la préparation des repas par l'embauche de Mademoiselle Rousseau à raison de 2 heures par jour d'école.

Par ailleurs, pour la rentrée 2001/2002 une modification de la gestion au quotidien devra être mise en place.

Cela se fera en concertation avec les parents et les élus concernés. Mais dès maintenant, n'hésitez pas à transmettre vos remarques et suggestions auprès du personnel ou des élus.

Le Président du SIVOM, Olivier PANNIER

AMICALE LAÏQUE

Présidente : Mme Bulteau Evelyne

Vice-Présidente : Mme Guillot Laurence

Trésorière : Mme D'Harreville Véronique

Vice-Trésorier : Mr Weibel Willy

Secrétaire : Mme Canuet Nathalie

Vice-Secrétaire : Prioult Liliane

et membres élus : Loyer Xavier - Rocheron Laurence -

Flachet Chantal - Lemasson M.C - Flachet Thierry -

Poullin Patricia - Mareau Florence - Legeay Magali.

Les ressources de l'association proviennent des subventions et des diverses manifestations qu'elle organise, telles que :
➡ loto, soirée crêpes, soirée dansante, pétanque, fête de fin d'année.

Nous sommes toujours près à accueillir à tous moments plus de bénévoles au sein de notre association. Faire partie de l'Amicale n'oblige pas à participer systématiquement à l'organisation de toutes les manifestations mais contribue à mieux se connaître et participer à la vie de la Commune.



Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2001

- | | |
|-----------------|---------|
| > Repas enfants | 15,80 F |
| ou tarif réduit | 14,70 F |
| > Repas adulte | 25,00 F |

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

6 Janvier	Les Vœux du Maire
20 Janvier	Audition Musique
21 Janvier	Galette des sports
23 Janvier	USSOB
27 Janvier	Cinéma Familles Rurales

FÉVRIER

10 Février	Choucroute
20 Février	Cinéma
24 Février	Soirée Crêpes

MARS

1-2-3 Mars	Bourse Puériculture - St Ouen
17 Mars	Familles Rurales
20 Mars	AFA
31 Mars	Cinéma

AVRIL

11 Avril	Cinéma
22 Avril	Randonnée Pédestre
29 Avril	Loto

MAI

6 Mai	Repas
8 Mai	Tournoi Inter-quartiers
18 Mai	USSOB
19 Mai	Cinéma
26 et 27 Mai	Concours de boules
	Amicale de l'École
	Challenge Foot
	USSOB

JUIN

21 Juin	Gala Fête de la musique
23 Juin	Fête des Écoles

JUILLET

1 ^{er} Juillet	Jeux Intervillages St-Biez -Cté de Communes
14 Juillet	Après-midi détente AFA
23/07 au 10/08	Centre aéré mini-camp Familles Rurales

SEPTEMBRE

12 Septembre	Réunion École
23 Septembre	Randonnée Pédestre

OCTOBRE

2 Octobre	Cinéma
12 et 13 Octobre	Bourse Puériculture
20 Octobre	Loto
23 Octobre	Cinéma
27 Octobre	Repas Dansant

NOVEMBRE

24 Novembre	Couscous
27 Novembre	Cinéma
	Amicale Chasseurs
	Familles Rurales
1 et 2 Décembre	Téléthon
15 Décembre	Père Noël
18 Décembre	Cinéma
	Familles Rurales

DÉCEMBRE

1 et 2 Décembre	Téléthon
15 Décembre	Amicale de l'École
18 Décembre	Familles Rurales

Fleurissement 2000

Le fleurissement d'un village est une **OEUVRE COLLECTIVE**

Depuis vingt ans déjà ! oui, c'est en 1970 que le "fleurissement" communal prend jour officiellement.

Chaque année des efforts sont réalisés et ont ainsi permis, plusieurs années consécutives, le classement de 1^{er} prix départemental dans la 5^{ème} catégorie c'est à dire immeubles collectifs (mairie).

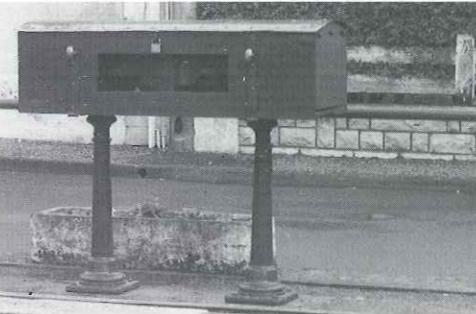
Pour la catégorie "village fleuri", afin d'obtenir un meilleur prix, nous avons besoin de votre concours. En effet, le jury départemental prend en compte non seulement les immeubles collectifs mais aussi leur environnement (entrées de bourg, place etc..., avec les habitants des particuliers). **LE FLEURISSEMENT D'UN VILLAGE EST UNE OEVRE COLLECTIVE.**

Cette année nous avons porté nos efforts sur la voie publique : les îlots, la place des comtes de Belin par la plantation de tilleuls et d'arbustes.

Le 2 décembre dernier, les premiers lauréats, soit 16 familles, ont participé à la remise des prix.

D'autre part toutes les personnes (57 familles concernées) dont la réalisations florales avaient attiré l'attention du jury ont été invitées au vin d'honneur après avoir reçu une bouture, geste symbolique d'encouragement.

Au siècle dernier Saint-Ouen-en-Belin possédaient une bascule publique, d'une grande utilité pour le pesage des animaux, des produits agricoles etc...



En 1904 après avoir été heurtée par une charrette de grumes, elle devint inutilisable.

C'est alors qu'un élu, Mr Bruneau marchand de chanvre réinstalle à ses frais ladite bascule et en assure l'exploitation.

A partir de 1933, elle devient la propriété de Mr Jouanneau puis de la commune. (Les élus ayant voté à bulletin secret et décidé de faire expertiser la bascule).

La remise en état de cet instrument a nécessité :

- 127 heures d'ajusteur
- 34 heures de forgeron
- 37 heures de manœuvre

plus les frais de déplacement, de pension et la vacation du vérificateur.

Il ne fallait rien regretter, car en 1937, il y a eu 393 interventions, le double de ce qui était prévu.

1988 - le nombre de pesées baisse régulièrement et se situe aux environs de 50 l'an. Le mécanisme demande une sérieuse révision, Mr Charles Livet, le Régisseur des

Recettes achève son mandat de Maire Adjoint; autant d'éléments mettant en cause la continuité de l'activité du pont bascule.

Désormais les habitants s'adresseront à la coopérative agricole, où le système de mesure électronique offre d'autres possibilités.

Aujourd'hui cette bascule, remise non pas en fonction, mais comme élément décoratif sur la place des Comtes de Belin, demeure le témoin du temps passé.

Un autre projet verra le jour lors des vœux de Monsieur le Maire le 6 janvier 2001.

Nous ne connaissons pas encore notre classement pour l'année 2000.

Pour terminer, je remercie :

- les personnes qui participent à l'arrosage des bacs déposés sur le trottoir devant leur domicile.

- les efforts de fleurissement qu'assurent certains habitants.

- les membres de la commission et les Agents Communaux pour leur souci d'embellissement et leur participation active.

A leur intention, merci de favoriser le respect de leur travail pour notre plaisir à TOUS.

LISTE DES LAURÉATS 2000

Hors concours : M. Mme Rouillard
M. Mme Samson

Par ordre de classement TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES :

M. Mme Chable
M. Mme Frogé Jacques
M. Mme Hesnault
M. Mme Carpenter
M. Mme Pousse Bernard
M. Mme Cahoreau

exaequo M. Mme Coulon Madeleine
M. Mme Vaupré
M. Mme Frey
M. Mme Lechat Serge
M. Mme Boulard Jean-Claude
M. Mme Brière Bernadette
M. Mme Gorget Gaston
M. Mme Pasquier Rémi

USAGE des SALLES COMMUNALES de SAINT-OUEN-EN-BELIN - Tarifs 2001

L'AUDONIENNE Capacité 230 pl.	Résidents de St Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations locales	Associations cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage professionnel
Salle et Vestiaire	880 F	1 350 F	440 F	880 F	1 350 F	2 200 F
Journée sup.	440 F	680 F	220 F	440F	680 F	
Salle Vin d'Honneur	330 F	500 F		330 F	500 F	
Cuisine	360 F	550 F	360 F	360 F	550 F	550 F
Couvert (par pers.)	4 F	6 F			6 F	6 F
Chaise + table (par pers.)					10 F	
Chaise seule					5 F	
Caution	3 000 F	3 000 F			5 000 F	5 000 F
RESTAURANT SCOLAIRE - Capacité 40 pl.						
Salle et vestiaire	580 F	non	290 F	non	non	non
Journée sup.	290 F	non	150 F	non	non	non
Salle Vin d'Honneur *	310 F	non		non	non	non
Cuisine	245 F	non	245 F	non	non	non
Couvert (par pers.)	4 F	non		non	non	non
Caution	1 000 F					

* Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible

